



**Protégeons les animaux  
domestiques aussi**

*Refuge de transition*

## **Premier rapport annuel du programme d'hébergement des animaux des femmes qui fuient la violence familiale au Nouveau-Brunswick**

**De février 2011 à janvier 2012**

**Protégeons les animaux domestiques aussi** est un service offert dans l'ensemble de la province qui fournit l'hébergement temporaire d'urgence et les soins connexes aux animaux domestiques appartenant aux femmes qui fuient une situation de violence. Le service prend en charge, les animaux de petite et de grande taille, ainsi que les animaux exotiques. Les femmes qui s'inquiètent pour le bien-être de leurs animaux domestiques peuvent communiquer avec la maison de transition ou le service d'approche en matière de violence familiale de leur région afin de prendre les dispositions nécessaires pour avoir recours à ce service. Après la signature des documents et des dispenses nécessaires, des représentants de la section du Nouveau-Brunswick de la SPCA passent chercher les animaux et les emmènent à une clinique vétérinaire participante pour leur faire subir un examen médical gratuit. Les animaux sont ensuite placés en famille d'accueil dans une autre collectivité pour une période maximale de 30 jours, période qui peut être prolongée au besoin. Lorsque les femmes ont trouvé un endroit où vivre et sont prêtes à quitter la maison de transition, elles peuvent reprendre leurs animaux. Les femmes et les enfants ne sont pas autorisés à visiter leurs animaux lorsque ces derniers se trouvent en famille d'accueil, mais peuvent être rassurés en recevant des nouvelles hebdomadaires pour les informer du bien-être de leurs animaux.

Jusqu'à présent, le programme a permis d'aider 20 femmes qui fuyaient une situation violente et d'héberger près de 30 animaux. Les femmes qui ont pris part au programme ont été extrêmement satisfaites des services reçus, qui représentaient un appui important dans leurs efforts de transition. Voici le témoignage qu'une cliente a donné dans une lettre de remerciement au comité responsable de la gestion du service :

***« Il est difficile de quitter un milieu malsain et d'aller de l'avant, encore plus lorsqu'on a l'impression de laisser derrière soi des membres de la famille qui ne méritent pas un tel sort. Mes animaux sont réellement des membres de ma famille. Jamais je n'aurais pu abandonner un membre de ma famille, et il en va de même pour mes animaux. Heureusement que le service Protégeons les animaux domestiques aussi était là pour moi. Je vous remercie du fond du cœur, car je n'y serais pas arrivée sans vous. Vous avez été de vrais anges. »***

Le service est géré par un comité bénévole sans but lucratif formé de représentants de la section du Nouveau-Brunswick de la SPCA, de l'Association des médecins vétérinaires du Nouveau-Brunswick, de maisons de transition, du service d'approche en matière de violence familiale, de services de police, de la GRC, de Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick et de l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick.

<b>Le présent rapport contient les données sur le recours à ce nouveau service depuis son lancement, en février 2011, jusqu'au 30 janvier 2012, soit une période de huit mois.</b>	
<b>Nombre total d'animaux placés en foyer d'accueil :</b>	31 animaux
<b>Nombre de femmes victimes d'abus ayant reçu de l'aide :</b>	22 femmes
<b>Animaux présentement hébergés :</b>	1 chat et 5 chiens
<b>Nombre de demandes annulées : (Remarque: Les clientes ont parfois changé d'avis pour divers motifs, que ce soit parce qu'elles ont trouvé une autre solution ou qu'elles sont rentrées à la maison, par exemple.)</b>	6 annulations
<b>Types d'animaux hébergés :</b>	chats = 19    chiens = 12    autre = 0
<b>Régions où le service a été demandé :</b>	Fredericton, St. Stephen, Moncton, Campbellton, Woodstock et Miramichi, et leurs environs.
<b>Nombre de kilomètres parcourus par la section du Nouveau-Brunswick de la SPCA dans le cadre du programme Protégeons les animaux domestiques aussi</b>	4 250 kilomètres ( <b>Remarque:</b> Les déplacements nécessaires pour placer un animal en foyer d'accueil s'élèvent à environ 200 kilomètres par client. Ces chiffres peuvent sembler élevés, mais il faut noter que le service est offert en milieu rural et que les agents de la SPCA passent chercher les animaux inscrits au programme, les emmènent à une clinique vétérinaire participante dans un autre comté pour un examen médical et, si nécessaire, les déposent à leur foyer d'accueil. Le moment venu, les agents se chargent de remettre les animaux à leurs propriétaires.
<b>Animaux abandonnés :</b>	1 chat ( <b>Remarque :</b> L'animal a dû être abandonné parce que sa propriétaire, avait trouvé une place dans un foyer de soins pour personnes âgées où les animaux de compagnie étaient interdits. L'animal a par la suite été adopté.)
<b>Autres renseignements :</b>	Bon nombre des femmes ayant fait appel au service ont demandé à recevoir des nouvelles hebdomadaires de leurs animaux pour voir comment ils se portaient. Ces nouvelles leur ont été fournies.
<b>Rétroaction des clientes :</b>	Jusqu'à présent, le service a reçu d'excellents commentaires. Les femmes qui ont eu recours au service se sont dites extrêmement reconnaissantes. Bon nombre d'entre elles seraient demeurées dans la situation violente où elles étaient si elles n'avaient pas trouvé une solution pour également protéger leurs animaux pendant qu'elles cherchaient de l'aide. Le seul cas où un animal hébergé a été abandonné n'était pas volontaire. La propriétaire de l'animal, une dame âgée qui fuyait un milieu violent, a élu domicile dans un foyer de soins de longue durée pour personnes âgées où les animaux de compagnie ne sont pas autorisés.
<b>Coordonnées :</b>	Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce service, veuillez écrire à l'adresse <a href="mailto:admin.nbspca@bellaliant.com">admin.nbspca@bellaliant.com</a> .